

FORMATIONS

COMMENT VOUS INSCRIRE?

VOS DÉMARCHES

- Pour vous inscrire, vous pouvez nous retourner votre bulletin d'inscription complété par courrier ou par mail.
- Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.
- Une convocation et une facture acquittée vous seront transmises.
- Une attestation de présence vous sera remise à l'issue de votre stage.

Important :

Toutes nos formations peuvent être réalisées en mode Inter ou Intra.
En mode Intra, contactez-nous pour préparer ensemble votre programme sur mesure.

PETIT RAPPEL DE VOS DROITS EN TANT QU'ÉLU

- Les membres titulaires (article L.2315-63 du code du travail) du CE bénéficient de 5 jours, pris en une ou plusieurs fois, pour suivre une formation économique auprès d'un organisme agréé.
- Le temps consacré à cette formation est considéré comme temps de travail.
- Le salaire des titulaires est donc intégralement maintenu.
- Le financement de la formation est, sauf exception, pris en charge par le CE.
- Vous devez informer votre employeur au minimum 30 jours avant le début du stage.

TARIFS DES PRESTATIONS

- Tarif des formations en mode Inter à partir de 350€ par personne.
À partir de 320€ par jour et par personne pour 3 inscrits à la même session de formation.
- Tarif des formations en mode Intra: **Nous consulter - sur devis**
- Le support de la formation sera remis à chaque stagiaire sur clé USB.
Il est possible de vous remettre un support papier relié, moyennant un supplément de 30€ par exemplaire pour une journée de formation (environ 200 pages pour chaque journée).

BULLETIN D'INSCRIPTION DE FORMATION

Entreprise..... Effectif CE / CSE / DUP / DUP élargie *
 Adresse CP Ville
 CCN N°IDCC.....
 Date de vos prochaines élections.....Téléphone..... Email.....
 *Entourer la configuration de votre instance

Intitulé de la formation choisie:

Date(s) de la formation:

Liste des participants

Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom et prénom	N° de portable		
Mandat :	Email :	Délégué syndical	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Support choisi pour le contenu de la formation:			
- Clé USB (gratuit)			
- Support papier : supplément de 30€ /support et par journée de formation			30€ x =€
TOTAL		 € TTC

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS

L'inscription à une formation implique l'acceptation complète sans réserve des présentes conditions générales. **Article Un** Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque à l'ordre de CELIADE SAS. Sauf, convention particulière avec votre employeur, le montant de cette formation est à imputer sur votre budget de fonctionnement. Dans le cas d'un financement par l'employeur, il doit être cosignataire du devis et du présent bulletin. Une pénalité de retard de 9% l'an sera appliquée prorata temporis en cas de retard de paiement. **Article Deux** En cas de paiement effectué par un organisme désigné par le client, il appartient au bénéficiaire de procéder à la demande de prise en charge et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Le client reste en tout état de cause responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de son mandataire dont il est solidaire. En cas d'une prise en charge financière partielle par l'organisme payeur, le client sera facturé du reliquat. **Article Trois** Dans le cas où le nombre de participants à une formation est jugé pédagogiquement insuffisant, CELIADE se réserve le droit de reporter cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue sans que le client ne puisse prétendre à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit. **Article Quatre** Une attestation de présence à la formation vous sera remise à l'issue de la formation. **Article Cinq** La responsabilité de CELIADE ne pourra être mise en cause, dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers et/ou aux propriétaires des locaux mis à disposition par CELIADE par les participants aux stages pendant la durée des sessions de formations. **Article Six** Toute demande d'annulation à la présente formation doit être formulée par écrit. Dans le cas des formations en mode Intra, cette annulation n'entraînera aucun remboursement des sommes réglées. Pour bénéficier d'un éventuel report sans changement des conditions, l'annulation devra nous être transmise au moins 30 jours avant le début de la formation. Dans le cas des formations en mode Inter, aucun report, ni remboursement ne sera possible. Toute demande de report sera traitée comme une annulation. A titre individuel, en cas d'empêchement majeur dûment justifié, la personne concernée pourra se faire remplacer par un collègue. **Article Sept** Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de Rennes.

Fait à Le Nom, Prénom et mandat du signataire.....
 (signature de l'élu précédé de la mention «Bon pour accord»)